



**HAL**  
open science

## 14. Recette de collyre astringent15. Liste de vins aromatisés à usage médical (réédition du PAlex 36)

Jean-Luc Fournet, Caroline Magdelaine

### ► To cite this version:

Jean-Luc Fournet, Caroline Magdelaine. 14. Recette de collyre astringent15. Liste de vins aromatisés à usage médical (réédition du PAlex 36). Greek Medical Papyri I (Progetto Corpus dei papiri Greci di Medicina), Istituto papirologico, 149-170, pl. xiii-xv, 2001. halshs-00001166

**HAL Id: halshs-00001166**

**<https://shs.hal.science/halshs-00001166v1>**

Submitted on 20 Feb 2004

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Louvre SN 144<sup>1</sup>  
Provenance inconnue

H 20 x L 11.1 cm

V<sup>e</sup> siècle ?  
Planche XIV

Feuillet aux dimensions d'origine, taillé dans un papyrus très épais, de confection grossière, maintenant collé sur un carton. L'écriture est une onciale très maladroite et, comme souvent avec les écritures de *bradeôs graphontes*, difficile à dater.

Malgré l'absence de titre et d'indication thérapeutique, cette recette, par les ingrédients employés, se rattache à un type de préparation bien

Cons.: Paris, Musée du Louvre (Louvre SN 144)

Edd.: inédit.

Abréviations:

Andorlini (suivi d'un chiffre) = I. Andorlini, 'L'apporto dei papiri alla conoscenza della scienza medica antica', *ANRW* II 37.1 (Berlin–New York 1993) 459–562 (notamment liste pp. 474–549).

Andorlini, 'Ricette mediche nei papiri' = I. Andorlini, 'Ricette mediche nei papiri', *Atti e Memorie dell'Accademia Toscana 'La Colombaria'* 46 (1981) 33–81.

André = J. André, *Les noms des plantes dans la Rome antique* (Paris 1985).

Chassinat = É. Chassinat, *Un papyrus médical copte*, 'MIFAO' 32 (Le Caire 1921).

Gazza = V. Gazza, 'Prescrizioni mediche nei papiri dell'Egitto greco-romano', II, *Aegyptus* 36 (1956) 73–114.

Fausti = D. Fausti, 'Ricerche sul lessico botanico dei papiri medici', in I. Andorlini (éd.), 'Specimina' per il *Corpus dei Papiri Greci di Medicina* (Florence 1997) 83–108.

Marganne (suivi d'un chiffre) = M.–H. Marganne, *Inventaire analytique des papyrus grecs de médecine*, ('Centre de Recherches d'Histoire et de Philologie de la IV<sup>e</sup> section de l'EPHE, III, Hautes Études du Monde Gréco-Romain' 12, Paris 1981).

MP<sup>3</sup> = M.–H. Marganne et P. Mertens, 'Medici et Medica, 2<sup>e</sup> édition', in I. Andorlini (éd.), 'Specimina' per il *Corpus dei Papiri Greci di Medicina* (Florence 1997) 3–71.

Préaux = Cl. Préaux, 'Les prescriptions médicales des ostraka grecs de la Bibliothèque Bodléenne', *CdE* 31 (1956) 135–48.

Youtie, 'Three Medical Prescriptions' = L.C. Youtie, 'Three Medical Prescriptions for Eye-Salves. *P.Mich. inv. 482*', in *Le Monde Grec, Hommage à Claire Préaux* (Bruxelles 1975) 555–63.

Youtie, 'A Medical Prescription' = L.C. Youtie, 'A Medical Prescription for an Eye-Salve (*P.Princ. III 155 R*)', *ZPE* 23 (1976) 121–9.

<sup>1</sup> Nous remercions Mme Marie–France Aubert et M. Marc Étienne, conservateurs au département des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre, de nous avoir donné l'autorisation de publication et procuré un cliché du papyrus.

connu, tant dans la littérature médicale que dans les témoins papyrologiques, celui des *acharista* (cf. recette précédente, n° 13). Il s'agit là de collyres à base de zinc et de cuivre, très astringents et irritants – caractères qui leur valent probablement leur nom –, préconisés contre les écoulements et les sécrétions oculaires et, si l'on en croit Galien, particulièrement usités en Égypte, où leur efficacité fait merveille.<sup>2</sup> Les *acharista* ont fait l'objet de deux études très documentées, par L.C. Youtie,<sup>3</sup> puis I. Andorlini.<sup>4</sup> Comme l'a montré L.C. Youtie, les *acharista*, malgré les multiples variantes possibles attestées chez les différents auteurs, se caractérisent par la présence presque obligée de sept ingrédients principaux: zinc, cuivre, suc d'acacia, bruyère, opium, myrrhe et gomme (la recette citée par Gal. *Comp. sec. loc.* IV 6, faisant office de 'recette-type'). Cependant, l'un ou l'autre de ces ingrédients manque parfois – c'est le cas, en particulier, de la myrrhe ou de la bruyère –,<sup>5</sup> tandis que divers ingrédients supplémentaires peuvent venir enrichir la recette de base. Notre papyrus appartient à la 'sous-catégorie' des *acharista* qui sont dépourvus de bruyère,<sup>6</sup> ici remplacée par l'aloès; aux six ingrédients canoniques s'en ajoutent deux moins communs dans ce type de préparation, le nard et la gomme ammoniacque (ll. 6 et 9, cf. comm. *ad loc.*). Il s'agit là d'une variante originale, sans parallèle exact parmi les divers *acharista* répertoriés,<sup>7</sup> mais les combinaisons possibles

<sup>2</sup> *Comp. sec. loc.* IV 6 (XII 749 K): τὸ ἀχάριστον ἐπιγραφόμενον, πρὸς τὰς μεγίστας ἐπιφοράς· μόνῳ τούτῳ ἐν Αἰγύπτῳ οἱ ἰατροὶ χρώμενοι εὐήμεροῦσι καὶ μάλιστα ἐπὶ τῶν ἀγροικωτέρων· καδμείας δραχμὰς ις', ἀκακίας (δρ.) η', χαλκοῦ κεκαυμένου καὶ πεπλυμένου (δρ.) η', ὀπίου δραχμὰς δ', ἐρείκης καρποῦ δραχμὰς δ', κμύρης (δρ.) δ', κόμμεως δραχμὰς ις', ὕδατι ἀναλάμβανε (très proche du κολλύριον ὑγείδιον λεγόμενον, *ibid.*, p. 761). Cette recette est reprise par Aét. VII 104 (CMG VIII 2, pp. 364.17–365.4 Olivieri) sous le nom Ἐρικηρὸν τὸ ἀχάριστον προσαγορευόμενον, πρὸς τὰς μεγίστας ἐπιφοράς, et par Orib. *Ad Eust.* III 122 (CMG VI 3, p. 99.14–9 Raeder), sous le titre Κολλύριον τὸ ἀχάριστον πρὸς τὰς μεγίστας ἐπιφοράς.

<sup>3</sup> 'A Medical Prescription' cit. 121–9.

<sup>4</sup> 'P.Grenf. I 52: note farmacologica', *BASP* 18 (1981) 6–15.

<sup>5</sup> Cf. Youtie, 'A Medical Prescription' cit. 122.

<sup>6</sup> La bruyère est également absente des collyres nommés *pilaria* (cf. Youtie, 'Three Medical Prescriptions' cit. 555–63), qui contiennent eux aussi les ingrédients de base de l'*achariston*, à cette différence près que les *pilaria* comportent en plus céruse, amidon et gomme adragante, ce qui les écarte de notre recette.

<sup>7</sup> Notre recette ne correspond à aucun des 26 *acharista* ou assimilés qu'a relevés I. Andorlini tant dans les papyrus que dans la littérature médicale grecque et latine (*BASP* 18 [1981] 13–4: liste des recettes se rattachant à ce genre avec, p. 15, un tableau comparatif des ingrédients pour chacune): il en ressort que les *acharista* qui remplacent la bruyère par de l'aloès, élément caractéristique de notre recette, ne comportent pas de myrrhe, de nard ni d'opium, mais ajoutent souvent du poivre et de la rose; ceux qui combinent aloès, myrrhe, nard et opium (par exemple,

sont si nombreuses que cela n'a rien pour étonner. En revanche, si l'on élargit la recherche à des recettes apparentées aux *acharista* et ne comportant pas de bruyère,<sup>8</sup> on trouve des correspondances étroites avec des recettes transmises sous divers noms (φανίον, φαιόν, κολλύριον): tous les ingrédients de notre papyrus, à l'exception de la gomme ammoniacque,<sup>9</sup> s'y trouvent représentés, dans un ordre et dans des proportions très variables, et toujours avec divers ingrédients supplémentaires, les plus fréquents étant le safran, l'antimoine, la céruse, avec de l'eau comme excipient.

Galien, dans une section tirée d'Asclépiade,<sup>10</sup> et Aétius donnent plusieurs de ces préparations; nous ne retenons ici que les plus proches de notre recette:

1. Gal. *Comp. sec. loc.* IV 7 (XII 755.10–5 K): τὸ τοῦ Νεαπολίτου φανίον πρὸς τὰς μεγίστας ἐπιφορὰς καὶ πρὸς περιωδυνία, ποιεῖ καὶ πρὸς διαθέσεις.

2. Gal. *Comp. sec. loc.* IV 7 (XII 755.15–756.4 K): ἄλλο φανίον caraπιακὸν ἐπιγραφόμενον.

3. Gal. *Comp. sec. loc.* IV 7 (XII 753.12–9 K): ἄλλο (*scil.* φαιόν) Ζωσίμου ἐπιγραφόμενον εὐῶδες · ποιεῖ καὶ πρὸς περιωδυνία καὶ προσφάτους διαθέσεις.

4. Aét. VII 104 (CMG VIII 2, p. 364.5–9 Olivieri): κολλύριον Ἐρμόλαος ὁ μέγας.<sup>11</sup>

5. Aét. VII 107 (CMG VIII 2, p. 394.13–7): κολλύριον τὸ νικάριον, ποιούν πρὸς μυιοκέφαλα καὶ πρὸς βόθρια μετὰ τοῦ λιβάνου, τὰς δὲ οὐλάς ἀδήλους ποιεῖ.<sup>12</sup>

On pourrait multiplier les parallèles avec bien d'autres recettes qui comprennent elles aussi tous les ingrédients de la nôtre, mais au sein d'une masse d'ingrédients supplémentaires encore plus nombreux qui empêchent tout rapprochement pertinent.<sup>13</sup>

Celse, VI 6.6 et Marcellus, VIII 15) ont en sus plusieurs ingrédients omis dans le papyrus (14 ingrédients au total), ce qui ne rend guère pertinent le rapprochement.

<sup>8</sup> Ce qui élimine les *acharista* transmis par les PPrinc III 155 r°, PRossGeorg V 57 v°, col. I, MPER XIII 3, OBodl II 2182, ainsi que les recettes de *pilaria* (PMich inv. 482 [MP<sup>3</sup> 2379.1] et les autres OBodl).

<sup>9</sup> Mais cette omission n'est peut-être pas significative (cf. ci-dessous, comm. à l. 9).

<sup>10</sup> *Comp. sec. loc.* IV 7 (XII 730.7–790.9 K). Pour l'attribution à Asclépiade, cf. C. Fabricius, *Galens Excerpte aus älteren Pharmakologen* (Berlin–New York 1972) 130 et 196.

<sup>11</sup> Cf. aussi Alex. Trall. II (II 21.9–22. et II 57.18 Puschmann).

<sup>12</sup> Cf. Alex. Trall. II (II 23.4–18).

<sup>13</sup> Par exemple, pour Galien, *Comp. sec. loc.* IV 7 (XII 771.16–772.6 K) · τοῦ Ζωίλου, ποιούν πρὸς τὰς παλαιὰς ὀφθαλμίας, μυοκεφάλους, σταφυλώματα καὶ παλαιὰ ρεύματα (15 ingrédients), repris par Aét. VII 117 (CMG VIII 2, pp. 392.17–393.3); pour Aétius, dans la section des collyres au nard (VII 117), le κολλύριον νάρδινον Κανδίδου (CMG VIII 2, p. 393.5–10), l'ὕγιδιον, ὃ τινες Ἀμμωνίου ἐκάλεσαν (CMG VIII 2, p. 394.7–12) et le κολλύριον Θεοδότιον τὸ μέγα (CMG VIII 2, p. 396.6–14). Il en est de

Un tableau comparatif de ces diverses recettes, avec les dosages convertis en drachmes, permettra de mieux saisir les analogies et/ou les différences (tableau 1).

Tableau 1

	PLouvre	1. Gal.	2. Gal.	3. Gal.	4. Aét.	5. Aét.
χαλκοῦ <sup>14</sup>	32 dr.	6	12	8 ou 2	12	36
καδμείας <sup>15</sup>	32	8	16	8	64	120
σμύρνης	16	2	4	1	4 ou 16	12
ἀλόης	8	2	3	8	8	3
ὀπίου	8	1.5	2	1	4 ou 16	12
κελτικῆς <sup>16</sup>	16	1.5	1.5	1	12	3
ἀκακίας	96	8	40	19	160	120
κόμμεως	96	20	25	12	160	120
ἀμμωνιακοῦ	4	— <sup>17</sup>	— <sup>18</sup>	— <sup>19</sup>	— <sup>20</sup>	— <sup>21</sup>

Aucun de ces rapprochements n'est pleinement satisfaisant, les proportions relatives entre les ingrédients étant très différentes de celles du papyrus (l'égalité entre cuivre et cadmie d'une part, entre suc d'acacia et gomme d'autre part n'est presque jamais respectée, sinon partiellement chez Aétius).

Si l'on se cantonne à des préparations comportant moins d'ingrédients supplémentaires, et donc plus proches de la nôtre, la correspondance n'est plus absolue, l'aloès et/ou le nard faisant souvent défaut. Les rapprochements les plus convaincants, au sein des

même avec la recette du ξυστήρ donnée par Paul d'Égine, VII 16.28 (CMG IX 2, p. 340.11–7 Heiberg) qui incorpore 19 ingrédients. Pour ces recettes plus complexes, entrant souvent dans la catégorie des collyres au nard, on se reportera à L.C. Youtie, 'Mitt.Papyr.Erz.Rain. N.S. XIII, N° 3', ZPE 53 (1983) 230, et à son tableau comparatif.

<sup>14</sup> N° 1–3: χαλκοῦ κεκαυμένου καὶ πεπλυμένου. N° 5: χαλκοῦ κεκαυμένου πεπλυμένου.

<sup>15</sup> N° 1: καδμείας πεπλυμένης. N° 3: καδμείας κεκαυμένης καὶ πεπλυμένης οἴνω Ἰταλικῶ, τουτέστι κατεβρεμένης. N° 5: Καδμείας κεκαυμένης τρις καὶ ἐβρεμένης γάλακτι γυναικείῳ καὶ πεπλυμένης.

<sup>16</sup> N° 2–3: νάρδου Ἰνδικῆς. N° 4–5: ναρδοστάχυος.

<sup>17</sup> Ingrédients supplémentaires: antimoine (20 dr.), céruse (6 dr.), safran (1 dr.), castoréum (3/4 de dr.), eau de pluie.

<sup>18</sup> Ingrédients supplémentaires: antimoine (40 dr.), céruse (12 dr.), safran (2 dr.), eau de pluie.

<sup>19</sup> Ingrédients supplémentaires: antimoine (8 dr.), safran (2 dr.), eau de pluie.

<sup>20</sup> Ingrédients supplémentaires: safran (4 dr.), cachou [suc de l'*acacia catechu*] (16 dr.), eau.

<sup>21</sup> Ingrédients supplémentaires: antimoine (20 dr.), céruse (24 dr.), eau.

innombrables recettes offrant des analogies partielles,<sup>22</sup> sont les suivants (tableau 2):

– sans aloès ni nard ni gomme ammoniacque:

1. Gal. *Comp. sec. loc.* IV 7 (XII 748.13–7 K): ἄλλο τὸ φαιὸν πρὸς πᾶν ῥεῦμα καὶ πᾶσαν ὀφθαλμίαν, ἐν ἄλλῳ παιδικόν.

2. Aét. VII 104 (CMG VIII 2, p. 362.5–10): ἄλλο δέ τι κολλύριον στατικόν,<sup>23</sup>

3. Aét. VII 104 (CMG VIII 2, p. 361.17–9): τὸ ἑκατοντάρχιον.

– sans nard ni gomme ammoniacque:

4. Aét. VII 104 (CMG VIII 2, p. 364.9–10): κολλύριον Ἐρμόλαος ὁ μικρός.

5. Alex. Trall. II (II 21.21–22.3 Puschmann): Ἄλλο κολλούριον Ἐρμόλαος δι' ἐλαίου, où les proportions sont indiquées en onces et livres comme dans notre recette et qui s'en rapproche assez si l'on tient compte des variantes données par certains manuscrits et la traduction latine (mentions de l'aloès et de l'opium).

Tableau 2

	PLouvre	1. Gal.	2. Aét.	3. Aét.	4. Aét.	5. Alex. Trall.
χαλκοῦ <sup>24</sup>	32 dr.	12	24	12	8	48
καδμείας	32	32	24	15 [12?] <sup>25</sup>	8	48
εμύρνης	16	4	4	4	4	12
ἀλόης	8	—	—	—	8	12
ὀπίου	8	4	4	4	—	12 <sup>26</sup>
κελτικῆς	16	—	—	—	—	—
ἀκακίας	96	32	60	32	20	96
κόμμεως	96	32	60	32	8	48 ou 160
ἀμμωνιακῆς	4	— <sup>27</sup>	— <sup>28</sup>	— <sup>29</sup>	— <sup>30</sup>	— <sup>31</sup>

<sup>22</sup> Par exemple tous les collyres au nard répertoriés par Aét. VII 117 (CMG VIII 2, pp. 361–4).

<sup>23</sup> Cf. aussi *ibid.* (CMG VIII 2, p. 363.20–4), le κολλύριον στατικόν τὸ δι' ἐλαίου, ὡς Ὀριβάσιος, ainsi qu'une recette assez similaire (sans aloès, nard ni myrrhe), rapportée par Paul d'Égine, VII 16.6 (CMG IX 2, p. 336.1–4): μονήμερον πρὸς ἀρχομένας καὶ παλαιὰς ὀφθαλμίας.

<sup>24</sup> N° 1 et 2: χαλκοῦ κεκαυμένου.

<sup>25</sup> Dans la mesure où, aussi bien dans notre papyrus que dans la recette d'Aétius précédemment citée ou dans celle qui suit, cuivre et cadmie figurent en proportion égale, il faut sans doute corriger le ιε' adopté par Olivieri en ιβ' donné par les manuscrits A et Q.

<sup>26</sup> L'aloès et l'opium ne figurent que dans les manuscrits L, Mf et la traduction latine.

<sup>27</sup> Ingrédient supplémentaire: eau.

<sup>28</sup> Ingrédient supplémentaire: eau.

<sup>29</sup> Ingrédient supplémentaire: safran (1 dr.).

<sup>30</sup> Ingrédient supplémentaire: safran (4 dr.).

<sup>31</sup> Ingrédients supplémentaires: safran (8 dr. ou 12 dr.), huile, eau.

Malgré l'absence de certains ingrédients, ces recettes présentent des caractéristiques communes avec la nôtre: mêmes proportions pour le cuivre et la cadmie (n° 2–5), pour le suc d'acacia et la gomme (n° 1–3), cadmie en seconde position (n° 1–3), ce qui n'est pas commun (cf. comm. à l. 2), proportions relatives entre les divers ingrédients assez proches (n° 2 et 5). On notera qu'on retrouve dans les deux tableaux le collyre Hermolaos qui n'est attesté que chez Aétius et Alexandre de Tralles, dans ses deux versions différentes, 'Hermolaos le grand' (tableau 1, n° 4) et 'Hermolaos le petit' (tableau 2, n° 4–5). Notre papyrus en donne une version intermédiaire, moins élaborée que la première, mais plus complète que la seconde qui élimine le nard et l'aloès.

Notre papyrus se situe donc à mi-chemin entre les collyres du tableau 1 et ceux du tableau 2 et paraît être une version simplifiée – sans doute pour des raisons pratiques – de recettes attestées dans la littérature médicale sous des formes plus complexes. Ce même souci pratique de simplicité caractérise les autres *acharista* sur papyrus, limités à quatre ou cinq ingrédients de base, dans des recettes assez sommaires.<sup>32</sup> Ainsi, des rapprochements ponctuels peuvent être faits avec les autres papyrus médicaux qui livrent des *acharista* sans bruyère, auprès desquels le nôtre paraît plus sophistiqué. Ce sont, en allant du plus succinct au plus développé:

– PGrenf I 52 (MP<sup>3</sup> 2396), III<sup>e</sup> s., avec une ou deux<sup>33</sup> recettes d'*achariston* à base de cadmie, opium, cuivre (cuivre calciné dans l'une des deux rédactions) et gomme, à raison de huit drachmes chacun.

– PPrag I 89 v° (Andorlini 182), IV<sup>e</sup>/V<sup>e</sup> s., qui donne une liste d'ingrédients caractéristiques des *acharista*, avec des indications en onces<sup>34</sup>: cadmie (une once), cuivre (19 onces), opium (idem), myrrhe (idem), gomme (en lacune).

– PRossGeorg V 57 v° (MP<sup>3</sup> 2413), III<sup>e</sup> s., col. II.4–11, selon les restitutions proposées par I. Andorlini:<sup>35</sup> cadmie, cuivre calciné, suc d'acacia, safran, opium, gomme et eau, les indications de proportion étant en lacune.

– PSI XXI Congr 3 (MP<sup>3</sup> 2419.2), col. III.6–10, I<sup>er</sup> s. av.: recette attribuée probablement à une Philadelphe ou originaire de Philadelphie

<sup>32</sup> On en trouvera deux exemples dans ce volume, sous le n° 13 (*acharista* avec bruyère).

<sup>33</sup> Sur ce point précis, voir I. Andorlini, 'P.Grenf. I 52: Note Farmacologica', *BASP* 18 (1981) 1–3.

<sup>34</sup> Devant les indications de proportion atypiques, l'éditeur adopte une attitude prudente et pense avoir affaire à une liste de produits plutôt qu'à une recette.

<sup>35</sup> 'P.Grenf. I 52: Note Farmacologica' cit. 9, n. 26.

(τὸ ἐκ τῆς Φιλαδ., cf. n. *ad* col. III.6) et composée de cadmie lavée (quantité en lacune), de suc d'acacia (1.5 drachme), de myrrhe (en lacune), d'opium (1.5 obole), de nard (en lacune) et de gomme (2 drachmes), à utiliser avec de l'eau.

Toutefois, aucune de ces recettes sur papyrus ne comporte d'aloès. En définitive, c'est la médecine copte qui nous offre le meilleur parallèle papyrologique:

– Chassinat, chap. 190 (p. 294–5): 'Collyre pour l'obscurcissement (des yeux), la gale (des paupières) et le prurit de la commissure interne des yeux: cadmie huit drachmes, cuivre quatre drachmes, aloès deux drachmes, opium deux oboles, nard indien deux oboles, suc d'acacia deux oboles, gomme deux drachmes; broie-les bien; fais-en un collyre; emploie à l'intérieur ou à l'extérieur'. Ne manque, par rapport à notre recette, outre la gomme ammoniacque, que la myrrhe, l'un des ingrédients 'facultatifs' selon L.C. Youtie.

→	Καλκοῦ	(οὐ)γ(κίαι) δ
	καδμίαα	(οὐ)γ(κίαι) δ
	εβήρνα	(οὐ)γ(κίαι) β
	ἀλόης	(οὐ)γ(κία) α
5	ὀπί(ου)	(οὐ)γ(κία) α
	γερτικῆς	(οὐ)γ(κίαι) β
	ἀκακίαα	λί(τρα) α
	κόμμεος	λί(τρα) α
	ἀμμωνιακοῦ	(οὐ)γ(κία) L

1–6 et 9 Γ = οὐγκία

1 l. χαλκοῦ

2 l. καδμείαα

3 εβηρνα: ΗΡ, l. ζμύρνης

6 l. κελτικῆς

7–8 Λ = λίτρα

8 l. κόμμεωα

9 l. ἀμμωνιακοῦ.

'Cuivre: 4 onces  
 cadmie: 4 onces  
 myrrhe: 2 onces  
 aloès: 1 once  
 opium: 1 once  
 (nard) celtique: 2 onces  
 suc d'acacia: 1 livre  
 gomme: 1 livre  
 (gomme) ammoniacque: 1/2 once'.



1–6 et 9. (ού)γ(κίαι): le sigle de la mesure fait problème. Il ressemble à un gamma, ce qui fait penser au sigle de l'once, à ceci près que celui-ci est normalement constitué d'un Γ contenant un ο. On pourrait de prime abord rejeter cette solution qui oblige à donner aux ingrédients des quantités qui peuvent paraître excessives et préférer y voir une variante du signe de la drachme <, dont les deux hastes seraient très ouvertes. Mais, si on adopte cette dernière solution, on constate une disproportion entre les quantités exprimées par ce sigle et celles en livres. En outre, des dosages en onces sont plausibles d'après les recettes 4–5 (Aétius) de notre tableau 1 et la recette 5 (Alexandre de Tralles) de notre tableau 2. Ils pourraient correspondre à une évolution que l'on perçoit entre les recettes de Galien et celles des réceptaires des V<sup>e</sup>–VI<sup>e</sup> s., qui ont recours à des quantités bien supérieures.

1. καλκού: pour la substitution du κ au χ, cf. Gignac, *Grammar*, I, 86. Sous le terme générique utilisé ici, il faut probablement entendre, d'après les parallèles cités ci-dessus, un oxyde ou sulfate de cuivre (χαλκός κεκαυμένος, 'cuivre calciné'), plutôt que des écailles de cuivre (λεπίς χαλκού), utilisées dans le PMich inv. 482 (MP<sup>3</sup> 2379.1), I.4 à côté du cuivre (cf. Youtie, 'Three Medical Prescriptions' cit. 560, *ad l.* 4). On retrouve une utilisation identique du terme simple χαλκός dans plusieurs autres recettes d'*achariston*, le PMich inv. 482 (MP<sup>3</sup> 2379.1) I.3; 14; II.24; PRossGeorg V 57 v<sup>o</sup>, 6; MPER XIII 3.2; 8 (cf. aussi les remarques de Youtie, 'A Medical Prescription' cit. 124, *ad l.* 2). Pour les nombreuses autres attestations papyrologiques du cuivre, voir en particulier Gazza, 105, et Préaux, 140–141. Sous ses diverses formes, le cuivre est l'un des ingrédients traditionnels des préparations astringentes, et plus particulièrement des remèdes ophtalmologiques, et ce depuis le *Corpus hippocratique*, *Vision*, 4–6 (IX 156–7 L = 170 Joly).

2. καδμία: oxyde de zinc. Sur la cadmie, l'un des autres composants de base des collyres et des pommades ophtalmologiques en vertu de ses propriétés astringentes, dessicatives et cicatrisantes, cf. Diosc. *Mat. med.* V 74 (III 38.7 Wellmann): χρησιμεύει δὲ πρὸς μὲν τὰ ὀφθαλμικὰ φάρμακα (cf. aussi Gal. *Simpl.* IX 3.11 [XII 219–21 K], et Pline *HN* XXXIV 100–5). Pour les papyrus, outre Gazza, 102, et Préaux, 140, on se reportera à la synthèse d'Andorlini, 'Ricette mediche nei papiri' cit. 65–70, avec, p. 56, la liste des papyrus où le mot est attesté dans des emplois majoritairement ophtalmologiques et, dans une moindre mesure, dermatologiques. Le papyrus ne dit rien d'une préparation éventuelle de la cadmie qui, dans le PSI XXI Congr 3, col. III.7, doit être lavée (cf. n. *ad loc.*, p. 23), comme dans les recettes n<sup>o</sup> 1, 3 et 5 de notre tableau 1. On notera aussi que, contrairement à l'usage qui lui donne une place primordiale dans ces préparations (cf. Youtie, 'A Medical Prescription' cit. 124 *ad l.* 3), la cadmie n'est pas le premier ingrédient de la recette, mais ne vient ici qu'au deuxième rang. C'est là une autre originalité de notre papyrus, que l'on retrouve dans le παιδικ(όν) κολλύριον du PPrinc III 155 (*achariston* avec bruyère), comme dans les n<sup>o</sup> 1 à 3 du tableau 2.

3. βήρνα: pour la confusion β/μ, cf. Gignac, *Grammar*, I, 71 (même faute dans le PPrag I 89 v<sup>o</sup>, 4); pour η > υ, cf. *ibid.*, I, 262–4. Sur la myrrhe (produit du *Commiphora myrrha* Engl.), cf. André, s.v. *myrrha* et, pour ses indications thérapeutiques, Diosc. *Mat. med.* I 64 (I 57.6–59.9; en particulier pour les yeux, 59.4–6: πληροῖ καὶ τὰ ἐν ὀφθαλμοῖς ἔλκη καὶ καθαίρει τὰ λευκώματα καὶ τὰ ἐπικκοτοῦντα ταῖς κόραις καὶ τραχώματα μίχρει), ainsi que Gal. *Simpl.* VIII 18.30 (XII 127 K), et Pline *HN* XII 66–71. Pour son utilisation dans les papyrus, cf. Gazza, 97–8, et la synthèse d'Andorlini, 'Ricette mediche nei papiri' cit. 61–5, qui relève en premier lieu, dans les papyrus, ses emplois en ophtalmologie, dans des πιλάρια (PMich inv. 482 [MP<sup>3</sup> 2379.1]), des ἀχάρια (PPrinc III 155 r<sup>o</sup>), le στακ(τόν)

κολλύριον d'OBodl II 2182 et divers autres remèdes ophtalmologiques (*ibid.*, 64–5). Il faut maintenant ajouter à cette liste, pour les *acharista* sur papyrus, le PPrag I 89 v°, 4, le PSI XXI Congr 3, col. III.8, les PAthen inv. 2780, I.22 et PAthen inv. 2781, I.8; II.14; III.9 (MP<sup>3</sup> 2391.6).

4. ἀλόης: sur l'aloès (*Aloe vera* L.), dont on utilise le suc épaissi, cf. André, s.v. *aloe*. Pour les propriétés de l'aloès, astringent, siccatif et cicatrisant, cf. Diosc. *Mat. med.* III 22 (II 28.1–30.8 Wellmann), qui, même s'il préconise son emploi surtout pour l'estomac et les intestins, mentionne l'utilisation de l'aloès grillé en ophtalmologie et souligne son efficacité contre les inflammations et les granulations des paupières (II 29.19–30.1 W); cf. aussi Gal. *Simpl.* VI 1.23 (XI 821–2 K), et *Comp. sec. loc.* IV 5 (XII 717 K), ainsi que Pline *HN* XXVII 14–20, en particulier 18 pour les emplois ophtalmologiques. Pour l'utilisation de l'aloès dans les papyrus, voir Gazza, 77–8, et Fausti, 100 (ajouter PAcad [MP<sup>3</sup> 2410.12], l. 5). La présence d'aloès, à la place de la plus commune bruyère, est la principale originalité de notre recette. On le retrouve associé à la cadmie, à l'opium et à la gomme adragante dans l'OBodl II 2188 (cf. Préaux, 146–7), sans doute contre des leucomes et des staphylomes; dans le PSI X 1180, il figure avec de la cadmie, du cuivre calciné, de la stibine, du castoréum, de la myrrhe et de l'opium dans une recette au titre mutilé que nous pensons être une variante du canevas usuel de l'*achariston*; il entre également dans la composition du collyre au nard du MPER XIII 3, qui vient juste après un autre *achariston* (pour l'identification de cet *achariston*, cf. L.C. Youtie, 'Mitt.Papyr.Erz.Rain. N.S. XIII, N° 3', *ZPE* 53 (1983) 229). Cette prédominance des emplois ophtalmologiques de l'aloès se retrouve dans le papyrus médical copte: sur douze occurrences présentes dans Chassinat, neuf relèvent de l'ophtalmologie (chap. 6, 12, 41, 50, 56, 80, 93, 190 et 211).

5. ὀπί(ου): mieux que ὀπί[ου] (la fin du mot semble bien ne pas avoir été écrite). Il s'agit du suc du pavot (*Papaver somniferum* L.; cf. André, s.v. *opium*). Pour les propriétés du pavot, voir la longue notice de Diosc. *Mat. med.* IV 64 (II 218.6–221.21), ainsi que Gal. *Simpl.* VII 12.13 (XII 72–4 K), et Pline *HN* XX 198–203. Réfrigérant et siccatif, le suc du pavot est surtout un analgésique puissant. Malgré les mises en garde de certains médecins rapportées par Diosc. *Mat. med.* IV 64.6 (II 221.6 Wellmann), qui signale qu'Érasistrate et Andréas déconseillaient le pavot dans le traitement des affections ophtalmiques car il conduisait selon eux à la cécité, les collyres en usent couramment, qu'il s'agisse des recettes conservées dans la littérature médicale ou sur papyrus. Pour ces derniers, voir les nombreuses occurrences réunies par Gazza, 89, essentiellement dans les collyres, et Fausti, 103. On retrouve l'opium notamment dans les OBodl II 2182, 2185, 2187 et 2188, PGrenf I 52, PMich inv. 482 (MP<sup>3</sup> 2379.1), PPrinc III 155, PRossGeorg V 57, PPrag I 89 v°, PSI XXI Congr 3, PSI X 1180 (cf. *supra*) qui relèvent tous, avec des variantes, du type de l'*achariston*, ainsi que dans le μήλινον κολλύριον du POxy VIII 1088, dans le collyre à la rose du PAcad (MP<sup>3</sup> 2410.12), dans le manuel d'ophtalmologie PStrasb gr. inv. 90 (MP<sup>3</sup> 2379), dans plusieurs recettes contre les maladies des paupières du PTebt II 273 et dans un collyre du PAthenUniv. inv. 2780/1 (MP<sup>3</sup> 2391.6).

6. γερτικῆς: pour la confusion γ/κ à l'initiale, cf. Gignac, *Grammar*, I, 77, et pour la substitution du ρ au λ sans phénomène d'assimilation, *ibid.*, I, p. 105; il faut donc lire κελτικῆς, 'nard celtique, spic celtique' (*Valeriana celtica* L.; cf. André, s.v. *nardum* et *nardocelticum*). Sur le nard celtique, originaire de Ligurie, et ses propriétés asséchantes et échauffantes, voir la notice de Diosc. *Mat. med.* I 8 (I 12.22–13.23), qui le décrit comme diurétique et bon pour l'estomac, mais lui attribue aussi des qualités similaires à celles des

nards indien ou syriaque, au sujet desquels il écrit (I 7.4 [I 12.17–21]): ποιούσι καὶ πρὸς τὰς ἐν ὀφθαλμοῖς μυθήσεις τῶν βλεφάρων, στυφουσαι καὶ δακύνουσαι τὰς βλεφαρίδας, καθύγροι τε σώματι διάπασμα; cf. aussi Gal. *Simpl.* VIII 13.2 (XII 85 K); *Comp. sec. loc.* X 4 (XIII 275 K), ainsi que Pline *HN* XIV 107 et XXI 135. Avec l'aloès, la présence du nard celtique est un autre trait original de notre recette. Dans les papyrus, en effet, si le nard se rencontre parfois (voir Gazza, 89–90, et Fausti, 103), nous ne trouvons attesté le nard celtique que dans PCollYoutie I 4, l. 4, et PStrasb gr. inv. 90 (MP<sup>3</sup> 2364.1), col. II.2 d'après la dernière édition d'I. Andorlini, 'Il papiro di Strasburgo inv. G 90 e l'oftalmologia di Aezio', in A. Garzya et J. Jouanna (éd.), *Storia e ecdotica dei testi medici greci* (Naples 1996) 20: νάρδου | Κελ(τικῆς) (lecture déjà proposée par Kalbfleisch, mais qui n'était pas prise en compte dans Marganne 170). Le nard est toutefois un ingrédient suffisamment commun dans la littérature médicale pour que le mot νάρδοῦ soit ici sous-entendu et que l'origine géographique suffise à désigner l'ingrédient en question. Si on retrouve la même formulation elliptique chez Aét. III 120 (CMG VIII 1, p. 308.23) et chez Paul d'Égine VII 11.7 et 26 (CMG IX 2, p. 297.21 et 303.16), VII 13.17 (*ibid.*, 326.15), VII 18.8 (*ibid.*, 370.17), VII 20.29 (*ibid.*, 388.8), VII 20.34 (*ibid.*, 390.12) et 20.35 (*ibid.*, 391.4), elle n'était pas encore attestée dans les papyrus. Dans le PSI XXI Congr 3, col. III.9, le nard (sans précision, mais la fin de la ligne est en lacune) entre aussi dans la composition d'un *achariston* sans bruyère.

7. ἀκακία: suc d'acacia (genre *Acacia* Willd.; cf. André, s.v. *acacia*, 3: 'préparation obtenue par pression des gousses des Mimosas'). Pour cet arbre qui pousse en Égypte (cf. B. Kramer, 'Akanthus oder Akazie? Bemerkungen zu Bäumen', *ZPE* 97 [1994] 131–44 et J. Kramer, 'Zur Etymologie von ἄκανθα und ἀκακία', *ibid.*, 145–6) et les propriétés de son suc, astringentes et rafraîchissantes, voir Diosc. *Mat. med.* I 101 (I 92.27–94.8; en particulier 101.2 [93.8–9]: ἀρμόζει δὲ ὁ χυλὸς πρὸς τὰ ὀφθαλμικά); Gal. *Simpl.* VI 1, 12 (XI 816–7 K), et Pline *HN* XXIV 109. Pour son utilisation dans les papyrus, presque exclusivement cantonnée à l'ophtalmologie, voir les occurrences réunies par Gazza, 76, et Fausti, 100: OBodl II 2182.3 et 2185.5 (*pilaria*), PMich inv. 482 (MP<sup>3</sup> 2379.1), I.7; 19; II.27 (*pilaria*), PPrinc III 155.7 (*acharista*) et PRyl I 29a.31 (émollient pour la lurette), auxquels il faut ajouter MPER XIII 3.4 et 11; 8.9 et 22, PRossGeorg V 57 v°, I.17; II.7 (d'après I. Andorlini, *BASP* 18 [1981] 9, n. 26) et le PSI XXI Congr 3, III.8 (*achariston*). Sur les douze recettes du papyrus copte publié par Chassinat qui utilisent de l'acacia, dix sont des collyres (chap. 7, 41, 50, 93, 106, 122, 190, 191, 192, 221).

8. κόμωος: pour la simplification de la gémignée, cf. Gignac, *Grammar*, I, 157. Sur la gomme arabe, aux propriétés asséchantes et adoucissantes, cf. Diosc. *Mat. med.* I 66 (I 59, p. 14–60.17 Wellmann), s.v. στυράξ; Gal. *Simpl.* VII 10.40 (XII 34–5 K.), et Pline *HN* XXIV 109. Pour les papyrus, voir, outre Gazza, 77, Préaux, 141, et Youtie, 'Three Medical Prescriptions', 561, ad l. 10, qui remarquent toutes deux que la gomme arabe vient presque toujours en élément final dans les collyres. La gomme y est utilisée comme émollient et excipient, afin de donner à la préparation la consistance voulue, mais elle peut aussi venir contrebalancer l'extrême causticité des autres ingrédients utilisés (cf. Diosc. *Mat. med.* I 101 [I 93.22–3]). Elle figure dans l'ensemble des *acharista* sur papyrus, en fin d'énumération, précédant juste, le cas échéant, l'eau dans laquelle on doit délayer l'ensemble.

9. ἀμονιακοῦ: pour la simplification de la gémignée, cf. Gignac, *Grammar*, I, 157 et pour le passage de ω à ο, cf. *ibid.*, I, 276–7. Étant donné la nature très astringente de ce collyre,

on pourrait songer au sel ammoniac (chlorure d'ammonium), qui figure par exemple dans plusieurs recettes données par Gal. *Comp. sec. loc.* IV 7 (XII 778–9 K). Mais dans les collyres en question, très différents du nôtre car composés surtout de minéraux, il est toujours question de ἄλς ἀμμωνιακοῦ, et jamais de l'adjectif seul. Eu égard à la place finale de cet ingrédient dans l'énumération, il est plus pertinent d'y voir, après le suc d'acacia et la gomme arabique, une troisième espèce de gomme, la gomme ammoniacque – accumulation qui n'est pas rare dans les collyres (cf. par exemple le κολλύριον ὑγίδιον d'Aét. VII 104 [CMG VIII 2, p. 354.5], où sont associés suc d'acacia, gomme adragante et gomme). Sur cette gomme ammoniacque, ἀμμωνιακόν, suc de la Férule commune (*Ferula communis* L.; cf. André, s.v. *narthex*), échauffante et émolliente, et déjà utilisée dans le *Corpus hippocratique* en gynécologie (*Maladies des Femmes*, II 201 [VIII 386.6–7 L]), cf. Diosc. *Mat. med.* III 84 (II 100.18–102.4, notamment 84.3 [101.14–5]: *μήχει δὲ τὰ ἐν ὀφθαλμοῖς λευκώματα καὶ τραχύτητα βλεφάρων τήκει*); Gal. *Simpl.* VI 1.37 (XI 828 K), ainsi que Pline *HN* XII 49 et XXIV 23. Voir aussi la longue note documentée que lui consacre Chassinat, p. 165. Les médecins l'utilisent dans la phase finale de la confection de collyres (cf. *Hippiatrique de Berlin* LII 8.5 [233.2–5 Oder–Hoppe]), mais les substitutions entre les divers types de gomme sont communes: voir par exemple Orib. *Ecl. med.* 101.2 (CMG VI 2.2, p. 281.4–5 Raeder: *ἀναλάβανε κόμμι ἢ ἀμμωνιακῶ*; cf. Paul d'Égine, IV 49.2 [CMG IX 1, p. 372.1–2]) ou 113.2 (CMG VI 2.2, p. 288.32–3: *κυριγγιακὸν κολλύριον ἀντὶ κόμμεως ἀμμωνιακῶ ἀναληφθέν*; cf. Paul d'Égine, III 80 [CMG IX 1, p. 312.3–4]). Dans les papyrus, la gomme ammoniacque est rarissime: Gazza, 78, suggère de la reconnaître dans le terme ἀμμωνιακῆς du P<sup>T</sup>ebt II 273.32 (remède contre l'épaississement des paupières), qui désignerait le suc de la *Ferula ammoniaca*; il voit par ailleurs deux occurrences de la gomme ammoniacque (ἀμμωνιακόν) dans P<sup>R</sup>yl I 29 a.4 et 16 quoique la première (ἀμμων(ιακοῦ)) puisse être interprétée comme étant du sel ammoniac (ainsi Marganne 150, p. 272) et que la seconde (ἀμμωνιακοῦ Κυ]ρηναϊκοῦ) soit une restitution des plus douteuses (l'éd. proposait également *σιλφίου* ou *ὄπου*). En revanche, elle est bien attestée dans Chassinat (six occ.), le plus souvent dans des prescriptions ophtalmologiques: chap. 56 (collyre d'Apa Cyrille), 104 (poudre *kalliblepharon*), 138 (troubles morbides variés), 204 (cataracte) et 206 (mal d'oreille). La gomme ammoniacque ne figure dans aucun des parallèles relevés dans l'introduction (cf. tableaux 1 et 2). Cette absence systématique, combinée au faible dosage (1/2 once, la plus petite quantité citée) et à sa place insolite, après le κόμμι et non avant, suggère que nous avons peut-être là un reflet de l'expérience personnelle de l'auteur de cette recette. On rapprochera cette indication de celle du P<sup>P</sup>ric III 155 r°, 5, à propos de la myrrhe (2 drachmes 1/3), ce qui ne correspond à aucun des parallèles relevés par Youtie, 'A Medical Prescription' cit. 126, *ad loc.*, qui suggérerait une explication de ce type.

On notera enfin que l'excipient n'est pas indiqué. Dans la majorité des cas, il s'agit d'eau (voir les parallèles ci-dessus, ainsi que le PSI XXI Congr 3, III.10–1), ou, plus rarement, d'huile (cf. tableau 2, n° 5, le collyre Hermolaos à l'huile d'Alexandre de Tralles) ou de vin.

15. *Liste de vins aromatisés à usage médical*  
(réédition du PAlex 36)

PAlex inv. 291  
Provenance inconnue

H 12.5 x L 9 cm

VI<sup>e</sup> siècle  
Planche XV\*

Feuillet dont ne subsiste assurément que le bord gauche et peut-être inférieur (du fait du *vacat* après la l. 7). Il n'est cependant pas impossible que nous ayons le début de cette liste et que rien n'ait été écrit à l'extrémité droite des lignes; le texte serait alors complet. L'écriture est une cursive droite assez élégante, datable de la première moitié du VI<sup>e</sup> s. (A. Świderek et M. Vandoni plaçaient la copie de ce texte au IV<sup>e</sup>/V<sup>e</sup> s.).

Le papyrus présente une énumération de sept variétés de vins aromatisés à l'aide de plantes, de miel, de résine ou de fruit. Les mélectures des précédentes éditrices les avaient conduites à voir dans ce papyrus une recette médicale, car, n'ayant déchiffré que le début de certaines lignes (6 et 7 en particulier), elles avaient pris pour des ingrédients ce qui est en fait le nom des préparations. Il s'agit donc d'une liste, dont la nature exacte reste à déterminer: on peut songer à une ordonnance médicale, offrant une liste de produits à effet proche (mais il ne s'agit pas d'une préparation mêlant différents vins puisqu'il ne semble pas y avoir, dans la partie droite, d'indications de mesures, chaque entrée étant au nominatif), ou à un aide mémoire de médecin. L'hypothèse d'un glossaire est moins plausible, dans la mesure où il n'y a aucune définition. Étant donné la qualité de l'écriture et la présence d'abréviations, il est peu probable que nous ayons affaire à un exercice scolaire regroupant divers termes se terminant par le même suffixe,

---

Cons.: Alexandrie d'Égypte, Musée Gréco-Romain (inv. 291)

Edd.: A. Świderek et M. Vandoni, *Papyrus grecs du Musée Gréco-Romain d'Alexandrie* (Varsovie 1964)  
N° 36, 77-8 (pl. XXII)

Bibl.: = MP<sup>3</sup> 2389.1; Marganne 36; Andorlini 181.

Pour les abréviations voir *supra*, n° 14, p. 149.

\* D'après un scan réalisé grâce à l'aimable autorisation du Dr Ahmed El-Fattah, directeur du Musée Gréco-Romain d'Alexandrie (dans le cadre d'une numérisation complète de la collection papyrologique effectuée par J.-L. Fournet en novembre-décembre 1999).

d'autant que οἰνόμελι viendrait interrompre la série. Ces préparations étant connues essentiellement par la littérature médicale, il paraît légitime de ranger ce texte parmi les papyrus médicaux. Les vins aromatiques sont en effet d'usage courant en médecine et offrent une variété sans fin: il suffit de se reporter à Dioscoride, *Mat. med.* V 20–73, qui en énumère plus d'une cinquantaine (vins miellés, vins aux fruits, aux fleurs, à la résine, aux herbes, vins aromatiques, etc.) en précisant à chaque fois leur effet thérapeutique, ou encore à Pline, *HN* XIV 102–12. Cf. aussi, pour une liste des principales préparations de ce type, W. Abel, s.v. *mustum*, *RE* XVI, col. 924–5.

L'un des intérêts de ce papyrus est de nous donner, à côté de termes courants comme κονδίτον ou οἰνόμελι, un *hapax*, καρνοφυλλᾶτον, et de nouvelles occurrences de mots rares, comme τυρακάτον (un seul emploi connu chez Oribase) ou κιτρᾶτον (trois attestations seulement, chez Aétius et Alexandre de Tralles). Tandis que κονδίτον est un simple décalque du latin *conditum*, cinq des six autres mots sont des formations grecques combinant à un radical grec le suffixe -ᾶτον, emprunté au latin *-atum*.<sup>1</sup> Ce suffixe semble concurrencer, à époque tardive, sous l'influence du latin, le suffixe proprement grec en -ίτης qui, dans des adjectifs déterminant οἶνος exprimé ou sous-entendu, est employé pour désigner des boissons.<sup>2</sup> Cela explique que les termes utilisés par le papyrus ne soient attestés dans la littérature médicale conservée que chez Oribase, au IV<sup>e</sup> s.,<sup>3</sup> puis chez Aétius, Alexandre de Tralles et Paul d'Égine, alors que les auteurs antérieurs – Galien et Dioscoride avant tout – n'emploient que les formes en -ίτης. Après le κυδωνᾶτον, vin de coings, dont la recette est donnée par le *MPER* XIII 14 (VII<sup>e</sup> s.), et le μουσχοροσᾶτον, vin de roses au musc (?), *hapax*, du *MPER* XIII 17 (étiquette du VII<sup>e</sup> s.), notre papyrus vient encore enrichir la liste déjà fournie des vins aromatisés.

Toutes les préparations mentionnées dans le papyrus appartiennent à la catégorie des vins miellés, additionnés de divers aromates ou ingrédients, dont la fonction est surtout évacuante (cf. comm. *ad loc.*). À ce titre, cette liste se rapproche des sections consacrées à ce type de breuvages dans la littérature médicale, qu'il s'agisse de développements généraux (cf. Dioscoride, *Mat. med.* V 18–75, et Pline, *NH* XIV 102–12, déjà évoqués) ou d'exposés plus ponctuels: voir Oribase, *Coll.* V 33.1–13

<sup>1</sup> Accentué aussi -ᾶτον dans certaines éditions. Sur ce flottement, cf. S.B. Psaltes, *Grammatik der byzantinischen Chroniken* (Göttingen 1913) § 252.

<sup>2</sup> P. Chantraine, *Formation des noms en grec ancien* (Paris 1933, nouveau tirage 1979) § 249.

<sup>3</sup> Mais cf. la note suivante.

(CMG VI 1.1, pp. 151–3 Raeder),<sup>4</sup> qui cite treize recettes de vins aromatiques, dont plusieurs types de κονδίτον, le στυρακάτον et l'ἀψινθάτον, à côté de vins de roses (ρόσατον), de violettes (ἰάτον), ou parfumés à la camomille (χαμαιμηλάτον), à l'aneth (ἀννησάτον) ou encore au jonc odorant (σχοινανθάτον); Aétius, III 62–72 (CMG VIII 1, pp. 288–9 Olivieri), qui donne de multiples recettes d'οἰνόμελι, de κονδίτον et d'ἀψινθάτον (cf. aussi XVI 134–9); Alexandre de Tralles, VIII 2 (II 341.15–8 Puschmann), qui confère à tous ces breuvages un pouvoir échauffant et les range dans les προπόματα, 'apéritifs': τῶν δὲ προπομάτων ἄριστόν ἐστι τὸ κονδίτον καὶ τὸ ἀπιάτον ἢ ἀνισάτον ἢ λιβυτικάτον ἢ ἀψινθάτον ἢ κιτράτον ἢ μαστιχάτον· ἅπαντα γὰρ ταῦτα τοὺς ἀπὸ ψυχρῶν χυμῶν ὀδυνωμένους ἰάσθαι δύνανται (cf. aussi Athénée, II 51.58 b–c; 73.66 d). Pline place sous le consulat de Tibère l'apparition de l'habitude de boire le vin avant le repas et attribue cette mode de l'apéritif, qu'il condamne comme étrangère, à l'influence des médecins 'qui se font toujours valoir par quelque nouveauté' (Pline, HN XIV 143, et cf. André, CUF, *ad loc.*; cf. aussi Plutarque, *Propos de table* VIII 9.3, 734a). Tous ces vins parfumés et miellés (les *vina fictitia* des Latins), qui semblent faire l'essentiel des προπόματα (voir, par exemple, Oribase, *Ad Eunap.* I 11.6 [CMG VI 3, p. 328.24]; Aétius, III 57 [CMG VIII 1, p. 287.15 Olivieri]; XI 10 [p. 569 Daremberg–Ruelle, *Œuvres de Rufus d'Éphèse*]; Paul d'Égine, VII 15.1 [CMG IX 2, p. 331.9 Heiberg]; Alexandre de Tralles, VI 8 [II 309.28]; *Géoponiques* VIII 1 [p. 215.4–5 Beckh]), peuvent être consommés comme boisson d'agrément mais aussi, dans une optique médicale, à titre préventif, contre l'ivresse et les excès de table, ou bien encore, après le repas, pour faciliter la digestion.<sup>5</sup>

<sup>4</sup> L'ensemble du chapitre est rejeté par Daremberg et Bussemaker comme étant 'certainement une interpolation récente faite par quelque copiste. Il porte évidemment les traces d'une rédaction byzantine' (I, pp. 648–9, note à V 33).

<sup>5</sup> Artémidore, I 66.19, offre une bonne illustration de la nature double de ces vins aromatiques dans son interprétation des rêves: 'Boire du vin mêlé de miel ou du vin de pommes douces ou de l'hydromel ou du vin de baies de myrte et toute espèce de vin assaisonné est bon pour les riches parce que c'est le signe d'une vie de luxe, mais mauvais pour les pauvres: car ils ne se portent pas d'abord vers de telles boissons à moins d'y être forcés par la maladie' (trad. A.J. Festugière dans Artémidore, *La clef des songes* [Paris 1975]).

→	— — — — —	
	μυρσινᾶτον	[
	ςτυρακάτ(ον)	[
	κονδίτον	[
	ἄψινθάτ(ον)	[
5	οἶνομέλει	[
	καρυοφυλλάτ(ον)	[
	κιτράτον	[

2 ςτυρακατς

4 αψινθατ

5 I. οἶνόμελι

6 καρυοφυλλατ

1. μυρσινᾶτον: περσινᾶ... ed.pr. Vin de myrte (*Myrtus communis* L.; cf. André, s.v. *murtus*). Sur le myrte, ses propriétés et son usage en médecine, voir surtout Diosc. *Mat. med.* I 112 (I 105.5–106.20 Wellmann), Pline *NH* XV 118–26, et, pour les attestations papyrologiques, Gazza, 89 et Fausti, 103.

C'est la première occurrence de ce mot dans les papyrus. Les 16 attestations de μυρσινᾶτον connues par la littérature sont toutes médicales (Oribase, Aétius, Alexandre de Tralles, Paul d'Égine et l'*Hippiatrique* de Berlin). Toutefois, dans la majorité de ces occurrences, le terme désigne non pas un vin de myrte, acception à retenir ici d'après le contexte et la présence de κονδίτον et οἶνόμελι, mais une huile parfumée au myrte, utilisée surtout en ophtalmologie. Cf. Orib. *Ad Eust.* III 9–10 (CMG VI 3, p. 64.1–6); Aét. I 121 (CMG VIII 1, pp. 61–62) et XV 42 (133.4–8 Zervos; même recette aussi chez Paul d'Égine, VII 17.25 [CMG IX 2, p. 354.1–3 Heiberg]). Alexandre de Tralles, VIII 1 (II 327.29 Puschmann) et Paul d'Égine (voir en particulier III 3.5 [CMG IX 1, p. 136.16]; IV 45.4 [*ibid.*, 366.3–4]; VII 17.28 [CMG IX 2, p. 354.14]; VII 18.22 [*ibid.*, 373.10]) ne semblent d'ailleurs connaître que l'huile de myrte, que l'on trouve également attestée dans les papyrus médicaux: cf. PAberd 10.12 et 15 (μυρσίνου) et Chassinat, p. 314. Seul l'*Hippiatrique de Berlin*, en XXXV 7.3, mentionne explicitement le vin de myrte (οἶνου μυρσινᾶτου) dans une recette d'infusion attribuée à Hippocrate et destinée à traiter la diarrhée chez le cheval (I 194.11–5 Oder–Hoppe). Le papyrus donne donc une nouvelle occurrence de ce sens – vin et non huile –, et la seule attestation de l'emploi substantivé au neutre dans cette acception (on rectifiera et complètera au passage l'entrée du *LSJ*, qui, sous μυρσινᾶτον (ἔλαιον) donne comme seule traduction *oil with myrtle-juice*, et, pour l'emploi substantivé au neutre, τὸ μυρσινᾶνον, en faisant référence à Aétius XV 42, ne connaît qu'un *name of a plaster*).

Le vin de myrte, cependant, est bien connu dans la littérature médicale sous d'autres noms, comme μυρτίτης (οἶνος), μυρσινίτης (οἶνος) ou plus rarement, et chez Galien surtout, μύρτινος (οἶνος). Le premier, à base de baies de myrte noir, est bon pour l'estomac, l'intestin, les ulcères internes (cf. Diosc. *Mat. med.* V 28 [III 22.9–17], et, pour le *myrtites* latin, Pline *NH* XIV 104, XV 123). Le deuxième, fabriqué avec les feuilles et le haut des tiges de myrte noir, est préconisé dans diverses maladies de peau, les inflammations des amygdales, les suppurations des oreilles et les sueurs (cf. Diosc. *Mat. med.* V 29 [III 22.18–23.5]); il entre également dans la composition de nombreuses recettes chez Galien et Oribase comme



excipient contre la dysenterie, les affections intestinales, les hémorragies ou en ophtalmologie. Le *Corpus hippocratique* en fait déjà usage, mais dans des emplois gynécologiques, en lotion ou en injection (*Maladies des femmes*, I 20 [VIII 60.2 L]; *ibid.*, I 66 [VIII 138.5 L]; *ibid.*, I 75 [VIII 168.11 L]; *ibid.*, I 78 [VIII 190.7 et 192.15 L]; *ibid.*, I 90 [VIII 216.3 L]). L'usage du vin de myrte comme boisson médicinale est aussi courant chez les Latins: outre Pline, déjà cité, cf., entre autres, Caton, *Agric.* 125 (*ad alvum crudam et ad lateris dolorem et ad cœliacum*); Columelle XII 38; Palladius II 18; Marcellus XXVII 1; 32; 69 et XXX 63; Théodore Priscianus II 101.

2. *στυρακάτ(ον)*: α...κα... ed.pr. Vin parfumé à la résine de styrax ou aliboufier (*Styrax officinalis* L.; cf. André, s.v. *styrax*). Sur les vertus de cette résine, échauffante et émolliente, voir la notice de Diosc. *Mat. med.* I 66 (I 59.14–60.17), Pline NH XII 124, XXIV 24 et XXVI 46, et, pour les emplois dans les papyrus, Gazza, 98 auquel on doit rajouter PVindWorp 20.1 et PAcad (MP<sup>3</sup> 2410.12), l. 3, ainsi que Chassinat, chap. 72–3 (emplâtres pour l'estomac).

C'est la première attestation papyrologique de ce mot. La seule occurrence connue jusqu'ici était Orib. *Coll.* V 33.12.1, qui donne la recette de cette préparation dans le chapitre consacré aux vins miellés (cf. *supra*) où figurent aussi le *κονδίτον* et l'*ἀψινθάτον*: *Στυρακάτον. Μέλιτος (λίτρ.) λ, στύρακος (λίτρ.) α, οἴνου (λίτρ.) ζ· ἀπαφρίσας τὸ μέλι καὶ τρίψας τὸν στύρακα μίξον, καὶ μετὰ τοῦ ἀπηφρισμένου μέλιτος ὄντος ἐν τῇ θυίᾳ μίξας τὸν οἶνον ἀναλαβὼν τῇ χειρὶ σου χρώ* (CMG VI 1.1, p. 153.13–6). Notre papyrus confirme donc la validité du terme, considéré dans le *LSJ* comme une interpolation, bien que l'apparat critique de Raeder *ad loc.* ne signale aucune variante (confusion du *LSJ* avec le *σχοινανθάτον* de la rubrique précédente, conjecture de Daremberg et Bussemaker?). Si, dans la littérature médicale, l'huile à la résine d'aliboufier (*στυράκινον ἔλαιον*, voir la notice d'Aét. I 123 [CMG VIII 1, p. 62.19–23]) est d'un emploi plus courant que le vin, le styrax est toutefois associé au vin dans de nombreuses recettes, en particulier pour les affections de l'estomac.

3. *κονδίτον*: non lu dans l'ed.pr. Ce n'est autre que le vin 'relevé' ou 'poivré' latin, *conditum* ou *piperatum*. Voir l'exposé de Pline HN XIV 108, qui en donne les principaux ingrédients (myrrhe, nard celtique, roseau, bitume, ou bien jonc, costus, nard, amone, cannelle, cimme, safran), à rapprocher du vin aromatique de Diosc. *Mat. med.* V 54 (III 31, 8–21), du vin au poivre, *ibid.*, V 55 (III 32.1–6), et des vins au nard, *ibid.*, V 56–57 (III 32.7–18).

Équivalent du grec ἀρωματίτης (οἶνος), le mot était clairement ressenti comme un emprunt au latin comme le montrent ces vers de Palladas, *Anth. Pal.* IX 502.1–4: *Κονδίτου μοι δεῖ. Τὸ δὲ κονδίτον πόθεν ἔχεν | τοῦνομα; τῆς φωνῆς ἐστὶ γὰρ ἀλλότριον | τῆς τῶν Ἑλλήνων· εἰ Ῥωμαϊκῶς δὲ καλεῖται, | αὐτὸς ἂν εἰδείης, Ῥωμαϊκώτατος ὢν.*

La vogue de ces vins, répandus jusqu'en Orient (cf. André, CUF, *ad* Pline NH XIV 108, et Apicius, I 2.1 qui donne la recette d'un *conditum melizonun viatorum* pour les déplacements), explique que le terme dépasse très largement le cadre de la littérature médicale. Des comptes ou listes de fournitures sur papyrus mentionnent le *κονδίτον* parmi les denrées courantes (pour les attestations papyrologiques, cf. S. Daris, *Il lessico latino nel greco d'Egitto*, 2<sup>e</sup> éd., s.v., et J. Kramer, 'Gewürze und Mulsum: Zur Bedeutung von *κονδίτος* und *κονδίτον* in den Papyri', *Akten des 21. Int. Papyrologenkongresses* I (Berlin 1995) 547–55): ainsi PRyl IV 629.367, qui le cite entre les œufs et l'huile, PApoll 85.5 ; 8; 9, ou CPR VIII 52.7, lettre qui évoque τῶν πλακουντίων καὶ κονδίτου τῶν Καλανδῶν

et SPP XX 107.4. Il figure aussi dans le Tarif de Dioclétien (II 17 Laufer), parmi les divers vins provenant d'Italie (cf. aussi IG VII 3064, col. I.23, parmi les produits importés d'Italie: κονδείτου Ἴταλ( )).

Depuis le Pseudo-Galien, *De remed. parab.* I 15 (XIV 383.8; 9 et 11 K) et III (XIV 573.1 et 5 K) jusqu'à Nicolas Myrepse (I 45; I 194–195 et XXVII 33–43), la littérature médicale offre maintes occurrences de ce vin, car bon nombre de remèdes ou d'ingrédients sont à prendre avec ou dans du κονδίτον. Il fait également l'objet de recettes spécifiques, avec des indications thérapeutiques précises. La plus souvent citée est sans doute celle du κονδίτον νεφριτικόν donnée par Orib. *Ecl.* 62.8 et 9 (CMG VI 2.2, pp. 226.38–227.6), puis par Aét. XI 13.97 (Ὀριβακίου κονδίτον νεφριτικόν) et XI 13.106 (p. 575 Daremberg–Ruelle, *Œuvres de Rufus d'Éphèse*), ainsi que par Alex. Trall. XI 1 (II 469.14), repris par Rufus VIII 13 (pp. 396–397 Daremberg–Ruelle). Ce vin est également préconisé pour les lithiases (Orib. *Coll.* V 33.8 [CMG VI 1.1, pp. 152.26–153.3]: recette du κονδίτον πρῶτιστον ἐν κύτει λίθοις, reprise par Paul d'Égine, VII 11.49 [CMG IX 2, p. 309.19–22]; cf. aussi *Cyranides*, IV 17.3) et pour les maux d'estomac (Palladas, *Anth. Pal.*, IX 502.5–6: ... τὸ γὰρ κατέχον με νόσημα τοῦ στομάχου χρήζει τοῦδε, λέγουσι, ποτοῦ). La recette de base, fort simple chez les médecins grecs, ne comporte que trois éléments, miel, vin et poivre; cf. la recette d'Orib. *Coll.* V 33.9 (CMG VI 1.1, p. 153.4–6), ou celle des *Géop.* VIII 31, attribuée à Démocrite (p. 225.18–21 Beckh). Cependant, de multiples additions sont possibles, selon l'effet voulu. L'exemple le plus caractéristique est sans doute Aét. III 66–68 [CMG VIII 1, pp. 288.25–289.5], qui fait entrer le κονδίτον dans les vins dépuratifs (οἶνος καθαρτικός), et en donne trois recettes différentes, avec, selon qu'il s'agit d'évacuer de la bile jaune, du phlegme ou de la bile noire, un ou deux ingrédients supplémentaires (scammonée, anis, graines de persil). Le κονδίτον se retrouve aussi dans un papyrus médical, le PAntin II 64.4 (VI<sup>e</sup> s.), qui donne la recette de deux autres vins aromatisés, le vin de violettes (ἰᾶτον) et le vin de lentisque (μαστιχᾶτον).

4. ἀψινθᾶτ(ον): ἀψίνθατον ed.pr. Vin d'absinthe (*Artemisia absinthium* L.; cf. André, s.v. *absinthium*). Sur la plante et ses propriétés médicinales (effets purgatifs sur l'estomac et les intestins), voir Diosc. *Mat. med.* III 23.1 (II 30.9–33.7), Pline *HN* XXVII 45–52, et, pour ses attestations dans les papyrus médicaux, cf. Gazza, 79, à compléter par PAnt I 128 (sans doute pour les ventres affectés de fluxion) et PAcad (MP<sup>3</sup> 2410.12), l. 7 (topique tonifiant pour l'estomac). Connu essentiellement par Oribase, Aétius et Alexandre de Tralles, ἀψινθᾶτον, qui correspond au latin *absinthiatum*, est l'équivalent tardif d'ἀψινθίτης, seul terme utilisé par Galien (une occurrence, *De Ther. ad Pisonem* 2 [XIV 219.6 K]), par Dioscoride (*Mat. med.* III 23.3 [II 31.17]; V 39 [III 27.9]; V 40 [III 28.15], et *Eupor.* I 24.1 [III 160.15]) et par Paul d'Égine (une seule occ. en III 61 [CMG IX 1, p. 276.6]), tandis qu'Oribase et Aétius emploient aussi bien ἀψινθίτης qu'ἀψινθᾶτον. Cf. aussi M. Schuster, s.v. Wermut, *RE* VIII (Zweite Reihe), col. 1553–8 (1556–7 pour les emplois médicaux).

Comme le κονδίτον, le vin aromatisé à l'absinthe figure dans les papyrus non médicaux, dans des comptes ou des listes de provisions (PLond III 1259 [p. 239].32; PRyl IV 639.73), dans le Tarif de Dioclétien (II 18 Laufer), et, comme importation d'Italie, dans IG VII 3064, col. I.24.

La recette de l'ἀψινθᾶτον est donnée par Orib. *Coll.* V 33.13 (CMG VI 1.1, p. 153.17–21), à la suite de celle du τυρακάτον· Εἰς τοὺς ν ξέκτας τοῦ οἴνου βάλλε κόκτου (οὐγκ.) S'', φύλλου (οὐγκ.) S'', ἀμώμου (οὐγκ.) S'', κακίας (οὐγκ.) S'', μέλιτος ξέκτας ι, καὶ ἀψίνθιον τὴν βοτάνην, ἀπόβρεξον εἰς οἶνον ὀλίγον, καὶ τοῖς προειρημένοις ἐπίχει τοσοῦτον τοῦ ἀποβρέγματος ὅσον γευομένῳ σοι καλῶς ἔχειν φανῆ. Toutefois, c'est chez Aétius qu'on trouve

le plus grand nombre d'attestations de l'ἀψινθάτον, considéré comme évacuant, avec, comme pour le κονδίτον auquel il fait suite dans le livre III, quatre recettes différentes dont l'effet varie selon les ingrédients utilisés (CMG VIII 1, p. 289.6–21). La première (III 69) évacue les vents et les selles, la deuxième (III 70) la bile jaune, la troisième (III 71) le phlegme et la quatrième (III 72) la bile noire (cf. aussi les recettes données en IX 26.93–109, pour les phlegmatiques [p. 328.18–329.4 Zervos], en IX 31, pour les malades des intestins [p. 344.4–32 Zervos], en XI 13 [p. 575 Daremberg–Ruelle, *Œuvres de Rufus d'Éphèse*] et en XVI 137). Lorsqu'il incorpore des roses séchées, le vin d'absinthe prend le nom de ῥοδαψινθάτον (cf. Aét. XVI 134). Les régimes annuels recommandent de le consommer à l'automne (cf. le *De nutriendi methodo*, IX 5 [I 415 Ideler] et le *De duodecim mensium natura*, I 5 [I 423 Ideler] et II 7 [I 424 Ideler]), alors que, selon Dioscoride, cette boisson, très prisée en Thrace et en Propontide, se prenait l'été, avant les repas, pour entretenir la santé (*Mat. med.* III 23.3 [II 31.17–32.1]). En raison de son caractère échauffant (cf. aussi la liste des apéritifs donnée en VIII 2 [II 341.16–9]), Alexandre de Tralles le préconise en accompagnement d'aliments froids et épais (I 15 [I 543.27]). C'est le seul vin apéritif qu'il autorise chez les enfants, en raison de ses effets bénéfiques sur l'estomac (I 15 [I 545.16], et l'un des rares qu'il tolère chez les hydropiques (X [II 457.12]) et les malades de la goutte (XII [II 513.21]).

Pour le vin d'absinthe (ἀψινθίτης) et son utilisation en médecine, voir les notices de Diosc. *Mat. med.* III 23.3–4 (II 31.17–32.8) et surtout V 39.2 (III 28.9–13): ἔστι δὲ εὐστόμαχος, οὐρητικός, ἥπατικοῖς νεφριτικοῖς ἰκτερικοῖς χρήσιμος, καὶ βραδυπεπτοῦσιν ἀνορέκτοις κακουμένοις στόμαχον, καὶ πρὸς ὑποχονδρίων τάσιν χρόνιον καὶ ἐμπνευματώσεις, ἔλμινθασι τρογγύλας, ἔμμηνα ἐπεχόμενα, πρὸς τε ἰξίασιν πόσιν πλείστοις ποθεῖς καὶ ἐξεμούμενος ἀρμόζει (cf. Orib. *Coll.* V 25.39); ou encore *Géop.* VIII 21.4 (p. 221.9–12 Beckh): χρῶ δὲ τῷ ἀψινθίτῃ πρὸς τε τοὺς τῶν ὑποχονδρίων πόνους καὶ ἥπατος, καὶ πρὸς τὰς ὀμότητας καὶ στομάχου πόνον· ἐκβάλλει δὲ καὶ τὰ ἐν τοῖς ἐντέροις τρεφόμενα θηρία. On notera que le *Corpus hippocraticum* (*Mal.* III 11 [VII 132.1 L = CMG I 2.3, p. 78.29–30 Potter]) recommande déjà un mélicrat avec noix de Thasos et feuilles d'absinthe pour traiter l'ictère. Cf. aussi Columelle XII 35; Palladius, III 32; Marcellus Empiricus, XXX 55–6 (*CML* V 2, p. 534.22–31 Niedermann): *confectio absinthiaci cathartici* et Théodore Priscianus, I 90 (190.11 Rose): *vinum absinthiatum* (pour faciliter la digestion).

5. οἶνομέλει: vin miellé, couramment utilisé par les médecins, correspondant au *mulsum* des Latins; cf. M. Schuster, s.v. Met, *RE* XV, col. 1305–7 pour le domaine médical. Parmi d'innombrables attestations, voir, sur les divers vins miellés (à base de vin ou de moût, salés ou non, avec ou sans cuisson, etc.), Diosc. *Mat. med.* V 7 (μελιτίτης οἶνος, III 11.15–12.2) et V 8 (οἶνομέλι, III 12.3–14, repris par Orib. *Coll.* V 25.10 [CMG VI 1.1, p. 141.8–14 Raeder]), et, pour différentes recettes, *Géop.* VIII 25–26, qui le recommande pour l'estomac et l'intestin (pp. 223.1–224.4 Beckh). Aétius cite le vin miellé parmi les vins dépuratifs, avec le κονδίτον et l'ἀψινθάτον, et en donne quatre recettes différentes se distinguant par les plantes ou herbes aromatiques ajoutées, avec des fonctions bien spécifiques (CMG VIII 1, p. 288.12–24): le premier, bon pour l'estomac, fait aller à la selle et évacue aussi le phlegme (III 62: οἶνόμελι ἐκκοπρωτικόν), tandis que les suivants évacuent respectivement la bile jaune (III 63), le phlegme (III 64) et la bile noire (III 65). Toujours d'après Aétius, οἶνόμελι et κονδίτον peuvent permuter dans diverses préparations (par exemple en VIII 30.9; III 112.3, etc.).

6. καρυοφυλλᾶτ(ον): καρυόφυλλα ed.pr. *Hapax*: vin aromatisé au clou de girofle (καρυόφυλλον = *Eugenia caryophyllata* Thunb.; voir André, s.v. *caryophyllum*, et, pour les attestations papyrologiques, Gazza, 83–4 et Fausti, 102). Le clou de girofle, connu de Pline NH XII 30, mais absent de Dioscoride, n'apparaît pas dans la littérature technique grecque avant Oribase (une occurrence) et surtout Aétius, Alexandre de Tralles et Paul d'Égine (voir en particulier la notice de VII 33 [CMG IX 2, p. 221.24–8]). Il figure également comme ingrédient d'une recette contre la goutte dans PCollYoutie II 87 (VI<sup>e</sup> s.) et, plus intéressant, dans PSI IV 297 (Hermopolis Magna, V<sup>e</sup> s.), qui transmet une recette de vin balsamique expectorant contre la toux, comprenant, entre autres, lis, styrax, suc de baumier, vin et clous de girofle. D'autres recettes associent ainsi vin et clous de girofle, comme par exemple le Pseudo-Galien, *Rem. parab.* II 21 (XIV 462.3 K): poivre et girofle dans du vin chaud, pour la rate. Le rapprochement le plus probant est sans doute le traité diététique *De nutriendi methodo* attribué à Hiérophile, III 10 (I 411 Ideler) (= *De duocecim mensium natura*, VII 7 [I 427 Ideler]), qui, pour le mois d'avril, préconise un κονδίτον plus particulièrement aromatisé à la girofle.

7. κινράτον: κινρα... ed.pr. Vin de cédrat (fruit du *Citrus Medica* Risso; cf. André, s.v. *citreum*), dont seules trois attestations étaient connues jusque-là, deux chez Aétius, dans la table des matières du livre XVI et en XVI 138, et une chez Alexandre de Tralles, VIII 2 (II 341.17), dans la liste des vins apéritifs déjà citée, juste après l'ἀψινθᾶτον. Dioscoride, *Mat. med.* I 115.5 (I 109.3–12), qui présente le mot κίτριον comme latin (τὰ δὲ Μηδικὰ λεγόμενα ἢ Περικὰ ἢ κεδρόμηλα, Ῥωμαϊκὴ δὲ κίτρια) précise ses effets lorsqu'il est associé au vin: δύναμιν δὲ ἔχει ποθέντα ἐν οἴνῳ ἀντενεργεῖν θανασίμοις κοιλίαν τε ὑπάγειν. Cf. aussi Pline HN XXIII 105, selon qui on utilise le fruit ou les pépins dans du vin contre les poisons. La recette du κινράτον est donnée par Aétius, dans une section consacrée aux vins aromatiques, en XVI 138: κινράτου κευακία· κιντρίου καλοῦ τοῦ φλοιοῦ ἢ τῶν φύλλων (οὐγγ.) η. οἴνου ζέετ. β. μέλιτος ζέετ. α βρέχε τὸν φλοιὸν ἢ τὰ φύλλα ἐν τῷ οἴνῳ ἐπὶ ἡμέρας ζ. εἶτα διηθήσας τὸν οἶνον, λειώσας τῷ μέλιτι καὶ ἐνώσας χρῶ. Paul d'Égine, III 46.4 (CMG IX 1, pp. 250.29–251.3) préconise le jus de cédrat dans du mélicrat en cas de problème hépatique avec remplacement du mélicrat, s'il y a occlusion, par un vin léger et diurétique.

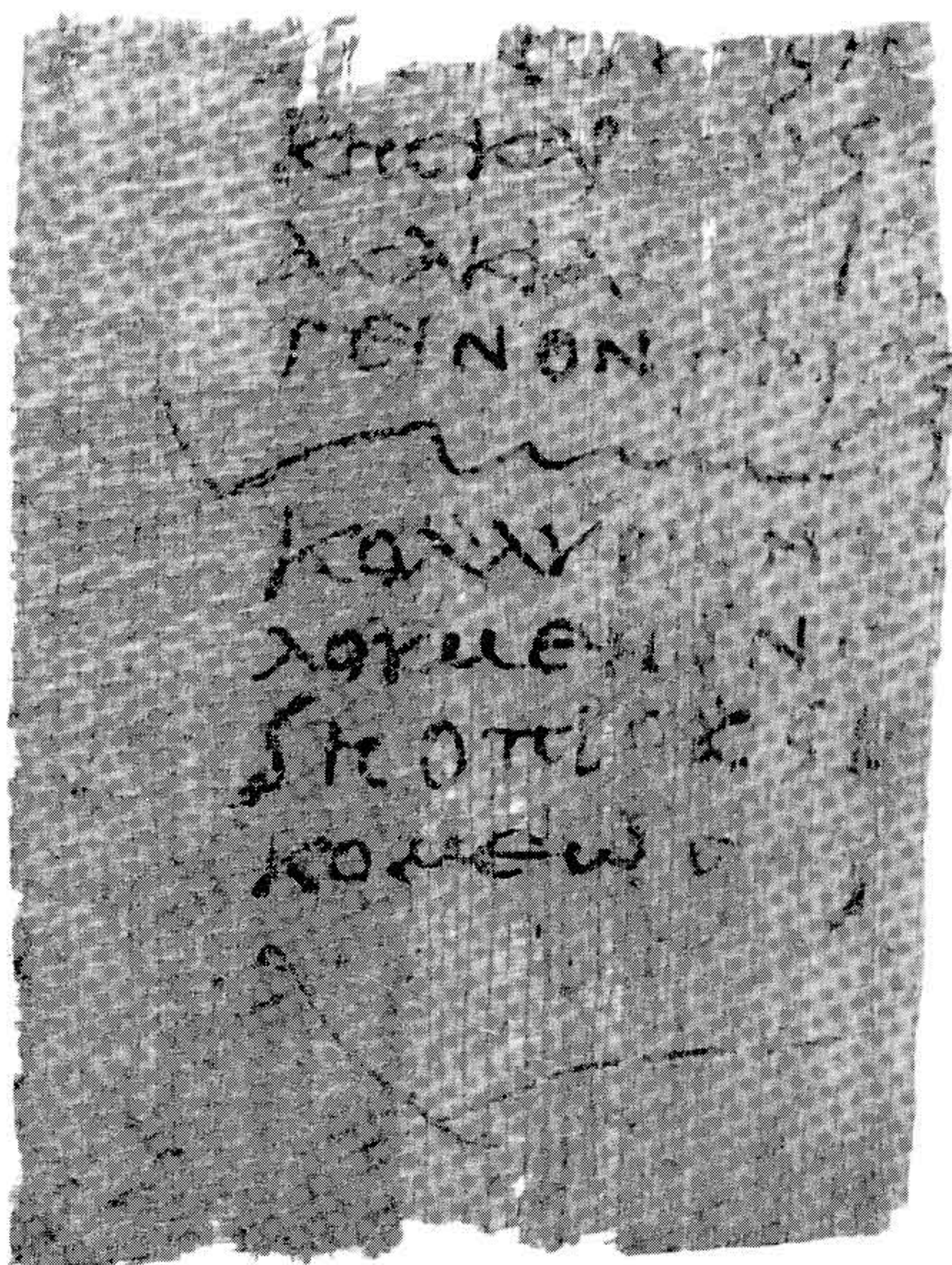
CNRS–Université Marc Bloch, Strasbourg

JEAN-LUC FOURNET

Université Marc Bloch, Strasbourg

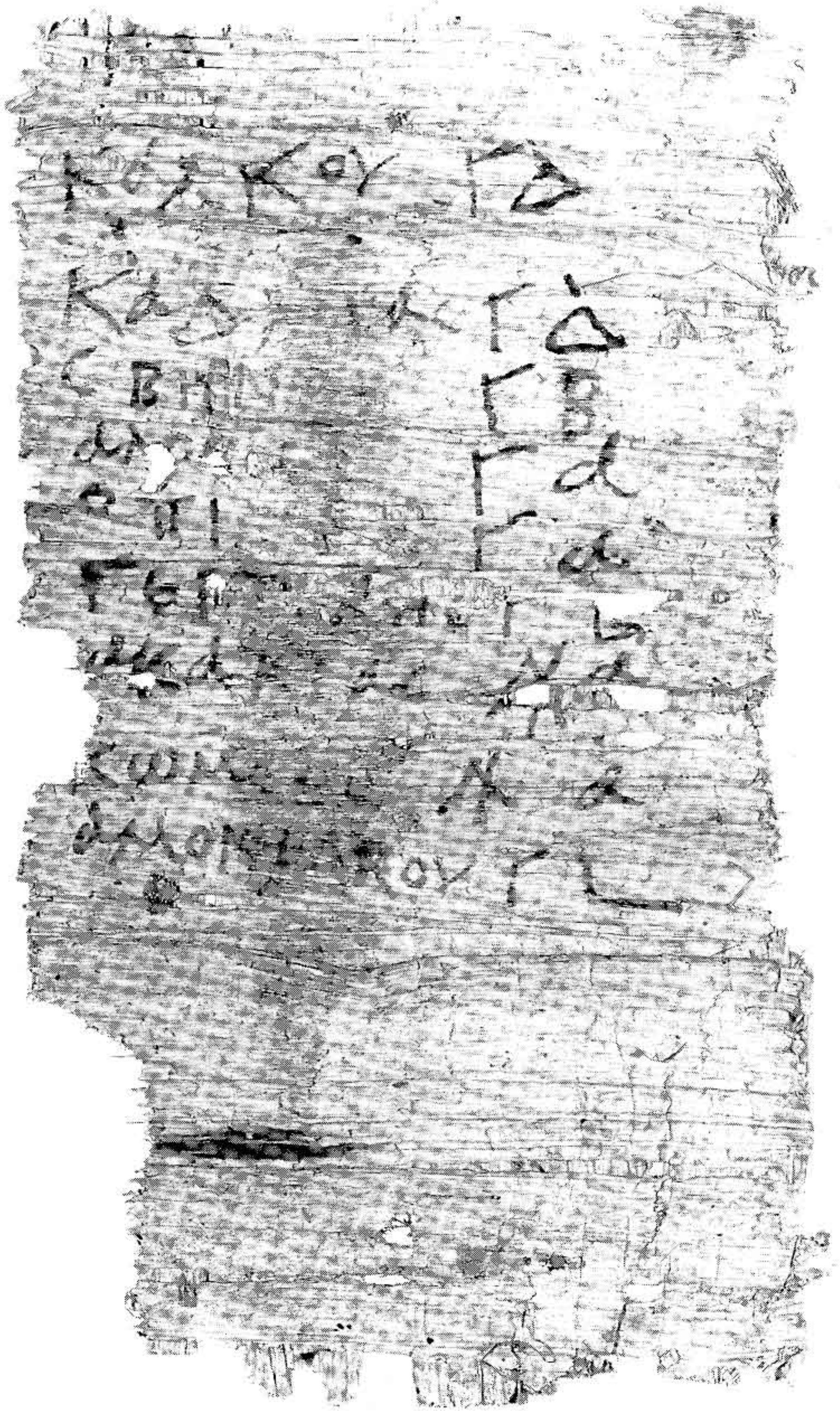
CAROLINE MAGDELAINE

Deux notices parues dans Greek Medical papyri I, edited by Isabella Andorlini, Progetto Corpus dei Papiri Greci di Medicina, Istituto papirologico “G. Vitelli”, Firenze 2001



PBerol inv. 1944 verso

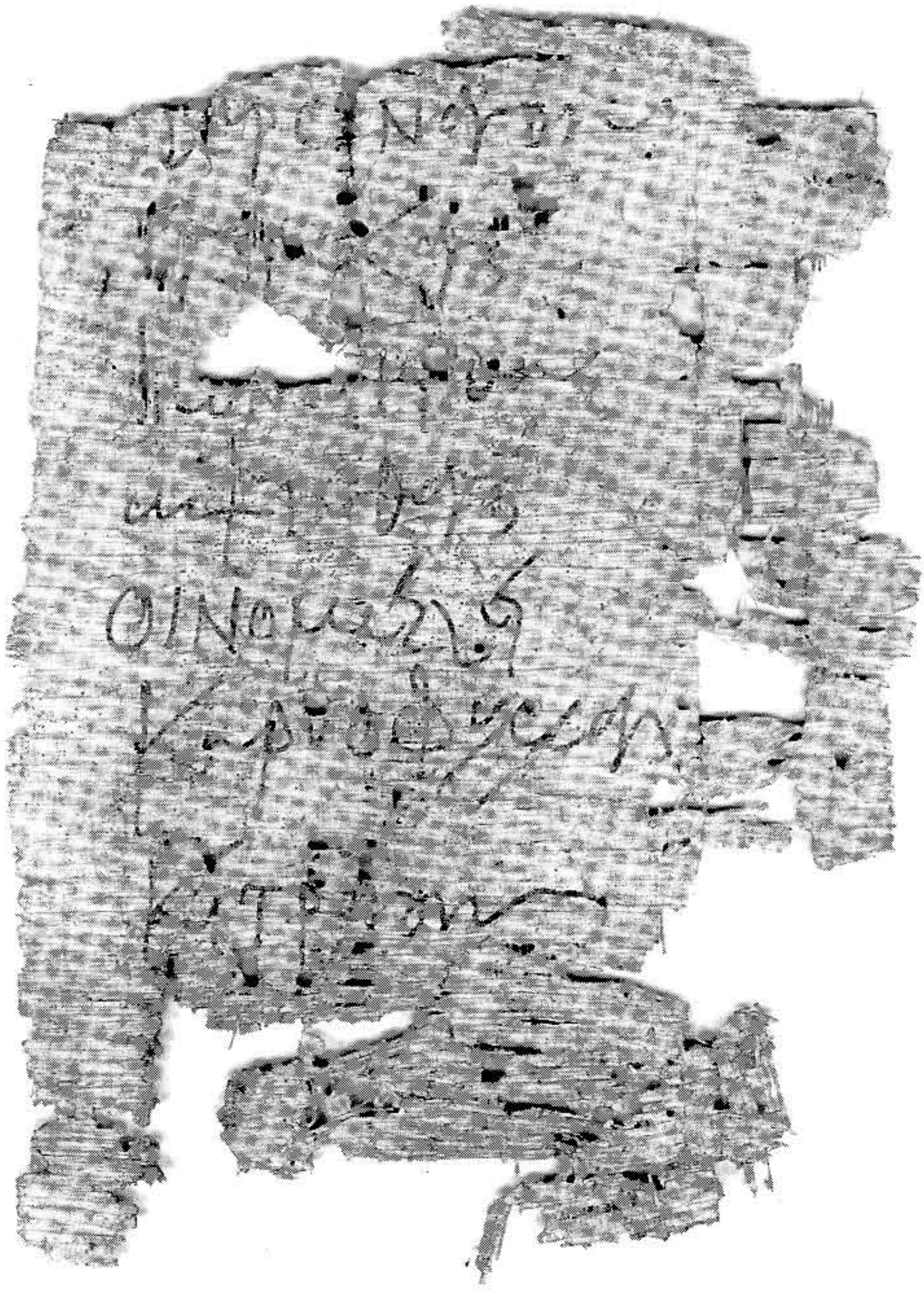
13. *Medical Prescriptions: Two kollyria*  
 (A.E. Hanson, 139–47)



Louvre SN 144

*(slightly reduced)*

*14. Recette de collyre astringent*  
 (J.-L. Fournet – C. Magdelaine, 149–59)



PAlex inv. 291

15. *Liste de vins aromatisés à usage médical (réédition du PAlex 36)*  
 (J.-L. Fournet – C. Magdelaine, 163–70)